

LE DESTIN DE SAINT-CORNEILLE AUX XIX^e et XX^e SIÈCLES

par

François CALLAIS

I - LA DÉMOLITION

Comparée à d'autres abbayes puissantes, car toute histoire devrait être comparative, il en est peu qui jouèrent un rôle aussi important dans la naissance, la croissance et le prestige d'une ville ; tout au long de son existence même si son prestige s'amointrit quand sa mense abbatiale fut rattachée, en 1656, au Val de Grâce. La suppression révolutionnaire de l'abbaye fut le signal de sa prochaine disparition du paysage urbain ; Henri Muller¹ date la dernière cérémonie religieuse publique à Saint-Corneille du 21 février 1790 et un inventaire fut fait le 3 mai suivant. Cependant la paroisse du Crucifix ne fut supprimée que par le décret du 27 juin 1791 et fut desservie jusque-là par dom Devaisnes, prieur de Saint-Corneille. Si les premiers inventaires furent d'abord faits avec ordre et intégrité, les choses se gâtèrent rapidement. Faut-il rappeler que les citoyens Moreau et Lemonnier, membres de la commission des Monuments, et le citoyen Restout, conservateur du Garde-Meuble et des mobiliers nationaux, sélectionnèrent, le 28 septembre 1792, les quelques œuvres d'art qui échappèrent ainsi sinon à la dispersion du moins aux ventes aux enchères ou à la destruction. Certes, à Compiègne, les églises ne subirent qu'un pillage dans la légalité révolutionnaire². Que reste t-il des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie, notamment des reliquaires et des reliures somptueuses ? Sylvain Lay et René Chambon rapportent le dépeçage à Saint-Jacques, le 5 octobre 1792, des châsses qui y avaient été transportées. Que

(1) *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. 25e, p. 66-99, *op. cit.* Bibliographie générale ci-jointe.

(2) Alors qu'à l'Hôtel de ville, statues de la façade et tableaux à l'intérieur étaient détruits le 17 août 1792, A. de Marsy, *op. cit.* Bibliographie générale ci-jointe.

reste-t-il des boiseries, tableaux et sculptures ? Les ventes aux enchères se succédèrent de 1792 à 1794. Que reste t-il des ornements divers, des tapisseries (les douze tentures offertes par Jacques Amyot existaient-elles encore ?) ; des tombes de la famille d’Humières ; sans parler des six statues royales en bois peint et doré³ qui, chargées de hottes contenant les chartes et titres de l’abbaye, furent brûlées place du Château le 10 août 1793 ? La statue en bois de Notre-Dame de Carpole ainsi que le tissu du Saint-Suaire furent sans doute victimes du même sort, car ces objets si vénérés ont bel et bien disparu lors de cette tourmente⁴.

Le vandalisme se déchaîna sous l’alibi du “patriotisme” qui prétendait justifier par la loi du 10 septembre 1792 la récupération des métaux précieux, joint à la lutte contre la “superstition” et la “féodalité”. Ajoutons l’ignorance et la précipitation, la spéculation, lors de la vente des biens nationaux, d’abord dépouillés avant d’être le plus souvent détruits dans le cas des églises, édifices sans utilisation réellement fonctionnelle, c’est-à-dire qui respecte au moins le gros œuvre. Après la phase du dépouillement vint en effet celle de la démolition. Une église sans affectation est fatalement vouée à la démolition. On le voit bien à Compiègne où furent anéanties les églises des communautés religieuses : des bénédictins pour Saint-Corneille et Saint-Clément, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des bénédictines de Royallieu, des carmélites, de la Visitation Sainte-Marie et démantelée celle des Minimes ; alors que les églises paroissiales, sauf divers éléments sculptés détruits, ne virent que leur décor saccagé à Saint-Antoine et Saint-Germain mais à peu près préservé à Saint-Jacques, - église devenue successivement temple de la Raison, de l’Être Suprême, du culte civique décadair - qui perdit cependant son mobilier.

On voit sur un dessin que l’on peut situer peu avant 1806, les deux clochers qui n’ont plus que leurs assises, car ils ont perdu leurs flèches en avril 1794, lors du passage du conventionnel Bollet⁵ et par les soins du citoyen Boulée, un entrepreneur qui fut l’un des astucieux profiteurs du régime. Les diverses affectations de l’abbatiale pendant la tourmente révolutionnaire, notamment à une salpêtrerie (au moins de 1794 à 1800) puis à un magasin de fourrage, avaient achevé de la ruiner. Le 7 avril 1794, le sieur Mouton, entrepreneur des bâtiments de la ville et autre profiteur, commençait à démolir l’abbatiale, en nivelant le chœur et le sanctuaire. C’est alors que fut mis au jour le cercueil de Jean, dauphin de France, duc de Berry, mort en 1416, dont

(3) Louis le Bègue tenant un globe, Louis V, Hugue II, Eude, Charles le Chauve et Louis VII.

(4) Henri Muller semble ici victime d’une confusion. Il n’est plus fait mention du saint Suaire depuis l’inventaire du 5 octobre 1792, c’est à dire dans aucun inventaire postérieur à la Révolution : 1819, 1837, 1843.

(5) Cf. la communication de Jacques Bernet.

le mariage avait été célébré avec éclat l'an 1407, en même temps que celui de Charles d'Orléans, et en présence du compiégnois Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, déjà réputé pour sa science et sa diplomatie.

L'abbatiale fut la principale victime mais les bâtiments conventuels ne furent guère mieux traités, certains disparurent rapidement. Beaucoup de maisons se collaient aux murs de l'abbaye qui les louait et leurs occupants les acquièrent dès sa mise sous séquestre. Dès octobre et novembre 1790 fut vendu l'Auditoire dit aussi Sallabé (salle de l'abbé), avec sa tour contiguë, dite des prisons (mais aussi de César ou de la Monnaie). En août 1792 fut aliénée une enfilade de granges, avec au milieu une porte charretière flanquée de tourelles qui donnait entrée dans les jardins et le cimetière de l'abbaye. Cependant d'autres bâtiments abbaciaux devaient être relativement entretenus afin d'abriter divers services.

Le spéculateur Boussa (lire Bussa, sans doute l'auteur d'un plan de la forêt, apparenté à la famille Biscuit⁶) avait tenté, sans succès, dès décembre 1791, d'obtenir la totalité du couvent. Il y eut un projet de percement de rues à la place du monastère⁷. En juillet 1798, Wacquand, inspecteur des Bâtiments nationaux pour l'Oise, fut chargé de lever un plan de l'abbaye et d'établir deux projets dont l'un comportait une halle au blé. C'est seulement après une visite au début de pluviôse an XI (janvier 1803), par la commission formée de trois entrepreneurs, Lay, Mouton, Regnard, suivie d'un rapport daté du 15 pluviôse, que la Ville demanda les bâtiments conventuels afin d'y installer les prisons, la gendarmerie, les tribunaux ou l'atelier de bienfaisance. La municipalité envisageait déjà la démolition systématique de l'abbatiale qui déjà, faute de réparations trop coûteuses, menaçait ruine. Cet espace, au cœur de la cité, était d'ailleurs envié. En l'an XIII (septembre 1804-septembre 1805), les propriétaires des maisons tenant à l'église le long de la rue des Bonnetiers et de la place aux Herbes s'inquiétèrent de la dégradation du clocher et des piliers latéraux. Les gouttières de plomb avaient été enlevées en partie par les militaires encasernés en 1792-1794. L'édifice était donc dans un état alarmant⁸.

N'oublions pas que le gothique était encore méprisé, notamment par David et ses séides, malgré les recherches de notre compatriote, Seroux d'Agincourt, qui en décembre 1810, faisait don à la ville de son *Histoire de*

(6) Cf. E. Moreau, "La famille Biscuit", *Procès-Verbaux de la Société Historique*, t. XXIII, 1914, p. 177-182.

(7) Plan en couleurs, sur papier, dressé en 1793, Arch. dép. Q h. Saint-Corneille de Compiègne. *Procès-Verbaux de la société historique de Compiègne*, t. XXIX, p. 59, Jean Béreux.

(8) Se reporter pour l'ensemble de la documentation manuscrite aux *Sources* de cette communication.

l'Art par les Monuments depuis le IV^e jusqu'au XV^e siècle, publiée en vingt-quatre livraisons ; ouvrage considérable sur une bonne partie de l'Europe, achevé et ses planches envoyées à Paris quand la Révolution éclata. La même année, au Salon de 1810, l'architecte Petit-Radel, présentait sa recette pour faire démolir une église gothique dans un temps record et avec un minimum de risques.

Lors de sa séance du 8 août 1812, après un compte rendu de l'ancien maire, Dalmas, devenu sous-préfet en 1811, le conseil municipal lui donna quitus et lui vota des remerciements pour la façon dont il avait réglé le sort de Saint-Corneille. Dès sa nomination comme maire, en juillet 1805, Dalmas réclama les bâtiments de Saint-Corneille auprès du ministre de la Guerre qui envoya, en vendémiaire de l'an XIV (22 septembre-21 octobre 1805), un "capitaine en chef" qui estima les réparations trop coûteuses pour l'État. L'autorisation du ministre de la Guerre, du 31 mars 1806, fut suivie de l'arrêt du 4 avril 1806 qui mit l'abbatiale à la disposition de la Ville, à charge pour elle de la démolir, de réparer les dégradations éventuellement causées, de percer une rue de dix mètres de large dans toute la longueur de l'abbatiale, de la paver et de maintenir des passages publics latéraux.

Le 7 mai 1806, le préfet, Belderbush, autorisa la démolition ; les travaux avaient déjà commencé. Un an plus tard, la rue était percée mais non pavée. On procéda à la démolition de la nef principale, du portail, du clocher nord. Dalmas conserva les bas-côtés et les travées des galeries⁹. Ces galeries furent converties en greniers d'abondance ou louées à des particuliers. Les arcades devenaient halles pour les marchandises foraines ou boutiques. Les particuliers pouvaient clore les enfoncements des chapelles latérales et démolir leurs piliers extérieurs. On conservait ainsi l'alignement et une relative décoration. Dalmas se félicite, en 1812, que l'on ait pu ainsi construire des maisons et faciliter la circulation.

Dalmas s'adjoignit Lévêque qui tint la caisse pendant un an puis la passa à Grignon qui fut dès le début chargé de l'inspection des ouvriers, mais le maître d'œuvre fut Augustin Mouton, architecte et entrepreneur qui dirigea les travaux. On procéda par adjudications et vente des matériaux de démolition en lots. Les matériaux récupérés étaient très divers : plomb, bois de charpente et de chauffage, merlons bruts ou piqués, pierres tendres, dalles des marches, vitraux,... On vendit aussi quelques terrains. Il n'y eut pas en principe (mais c'est parfois contredit par les comptes détaillés) d'adjudication pour les parties trop dangereuses : le grand comble en bois, pourri faute d'entretien, ainsi que les voûtes qui avaient subi l'infiltration des pluies pro-

(9) Littré : Galerie d'église, espèce de tribune, avec balustrade, dans le pourtour de l'église.

voquées par des vols de plomb, de fer et de bois. Il fallut enlever les décombres du clocher, les gravats dans la nef, les terres accumulées, en particulier les terres lessivées pour obtenir le salpêtre, amoncelées de quatre à cinq pieds dans l'église.

Ce fut d'abord la "découverte" du grand comble en ardoises et à ferrements, ainsi que des bas-côtés et des culs de lampe en tuiles. On déposa les plombs. On descendit les matériaux dans des magasins. Le tout fut adjugé à Germain et Troussel. Ce fut au tour de la charpente des combles et des bas-côtés, ainsi que des voûtes en bois. Ce produit fut descendu avec le concours de Lay et adjugé à Germain et Deblois, le 24 avril 1806. On démolit les voûtes et les murs de face, les pignons et le sanctuaire, avec la chapelle dite Carlopole au fond du sanctuaire, le tout fut adjugé à Lusin (lire : Luisin), de Clairoux. Vint le tour du gros clocher donnant sur le marché, sa plate-forme en terrasse était déviée de cinq pieds de son aplomb à 10,50 m. au-dessus de la rue. Ce travail, commencé en janvier 1807, fut adjugé à Giffard et consorts. Il fallut reconstruire "par incrustement" la face externe du mur des bas-côtés contre lesquels avait été édifié le massif formant la base du clocher après l'incendie de 1400. On adjugea ces parties aux voisins : Hyard, Mlle Adélaïde, Balédent, contre démolition à leurs frais du massif. Entre leurs propriétés et à la hauteur d'un étage, sous les arcades, un passage public de trois mètres de largeur fut réservé. Des parties de voûte et des massifs des deux bas-côtés du sanctuaire, des restes de piliers des grandes voûtes furent adjugés à Troussel, Germain et autres. L'enlèvement des gravats fut adjugé à Guibout, Guy François et autres. La démolition du deuxième clocher du côté du couvent fut confiée à Giffard et autres ; la base en subsiste actuellement. La réfection du mur mitoyen avec le "Gouvernement", bâtiment réservé, ainsi qu'avec la "Manutention" (le cloître actuel), fut adjugée à Cayette et Pocher.

On signale qu'il n'y a pas d'ouverture dans l'ancien chœur et sanctuaire, seulement deux portes qui communiquaient avec la sacristie. Les arcades du haut étaient bouchées en partie et fermées de contre-vents, elles servaient de magasins pour les effets des casernements mais le bail fut cassé sans indemnité et ces effets transportés à Paris. Les deux galeries furent couvertes par Boyenval d'une charpente nouvelle avec des tuiles. Deux passages furent réservés aux voitures entre les rues des Bonnetiers, de la Corne de Cerf et le Marché aux Herbes. On ouvrit une porte charretière en face du Marché pour la Manutention car on y projetait l'installation d'une Gendarmerie. On construisit un mur de clôture entre la nouvelle rue et la Manutention, avec des fondations à sept mètres sans trouver le sol, avec deux arcs en pierre et des pieds droits à la grande porte : l'adjudication revint à Regnard.

La rue fut nivelée mais le pavage reporté, faute de fonds. En attendant, "comme sur les voies romaines", au-dessus des égouts en pierre et des puits on entassa moellons, terre et gravats, formant un mortier de chaux

pilonné par les terrassiers et recouvert d'un lit de grève ; opération renouvelée "avant l'arrivée de l'empereur" ¹⁰.

Le portail obstruant la rue fut démoli, avec les deux maisons en saillie, qui appartenaient à Garanger et Launois. Le fripier Dupont eut sa maison endommagée par la démolition du portail dont un tiers de la tourelle pénétrait chez lui, là où se trouvait son escalier. On lui céda la tourelle mais il devait tout aligner.

En 1808-1809, on céda divers terrains provenant de l'église démolie : suite à une convention avec Belledant, maître coutelier, pour l'aliénation d'une partie de l'ancien clocher, sa partie supérieure fut démolie mais l'inférieure cédée. Il s'agirait, d'après un croquis joint, du clocher nord entre la halle au Beurre et la rue des Bonnetiers ; alors que le clocher sud serait plus vraisemblable. Cession au sieur Cazette, maître de l'hôtel de la Cloche, des gravats des bas-côtés tenant à la maison conventuelle et au gouvernement. Cession au sieur Dupont d'une petite partie, après démolition, des tourelles du portail. Location de deux galeries du haut à Le Roux. Une boutique, installée sous un escalier, fut confiée à une fruitière, la veuve Bussard. En 1809, la veuve Brizart loua, pour une laiterie, une arcade qui communiquait avec l'étage voûté et elle obtint un passage vers la place aux Fromages où elle disposait ses outres. La même année, location de galeries à M. Le Roux et d'une partie d'arcade pour un magasin de marée à M. Grignon. On trouve aussi un sieur Delaunay qui a un côté de galerie.

Au conseil municipal du 9 avril 1810 est débattu un projet d'échange entre le collège et Saint-Corneille. Le collège, situé rue d'Ulm, serait transféré à Saint-Corneille. La ville garderait la moitié nord du jardin du collège (futur magasin aux fourrages). Le conseil municipal du 23 octobre 1820 demanda l'autorisation de vendre les arcades de Saint-Corneille, très délabrées et dont les voûtes menaçaient de s'effondrer, de plus elles "ne servaient à rien". On devait utiliser le prix obtenu au pavage de la rue. Le génie militaire réclamait en effet le pavage, trop onéreux pour la Ville. Le maire, de Lancry, demanda donc la vente des galeries et des bas-côtés qui n'étaient pas loués. Il fallait que le ministre de la Guerre acceptât la mitoyenneté d'un mur. Un entrepreneur se proposa pour ces travaux, contre la vente des terrains non vendus et des matériaux. On aliéna les deux rangées d'arcades fermant les bas-côtés : les adjudicataires devaient reconstruire à l'emplacement des arcades et d'après un plan uniforme. Suite à un litige avec le Génie en 1823 : il fallut que la Ville rétablisse la bonne ouverture des deux portes du bâtiment militaire. Le 4 janvier 1824, annonce de l'adjudication des arcades de Saint-Corneille, à midi, dans une salle de l'hôtel de ville au plus offrant et dernier

(10) Est-ce le 20 mars 1810 ? Napoléon s'installe au palais, remis en état pour l'arrivée de Marie-Louise le 27 mars suivant.

enchérisseur qui fut le fameux entrepreneur Biscuit ¹¹. Il devait démolir ces arcades et construire les maisons. La maçonnerie des nouvelles maisons devait être achevée pour novembre 1824, avec des façades en pierre de taille et un même décor. Les maisons s'appuyaient sur un mur mitoyen mais avec l'égoût vers la rue. Biscuit devait aussi paver et adoucir la pente de la rue Saint-Corneille dont le nom fut attribué, en mars 1870, à la rue du Marché aux Toiles qui en fait n'était que son prolongement jusqu'à la place Saint-Clément.

II - LA RECHERCHE D'UNE AFFECTATION

Au cœur de la ville, l'emprise de l'abbaye était limitée par : la rue des Bonnetiers, jadis Sallabé, la place du Marché aux Herbes jadis Cour le Roi, la rue des Clochettes, la place du Change, la rue de l'Étoile, jadis rue Saint-Jean le Petit, les places du Marché à l'Avoine et du Marché au Blé, réunies dans l'actuelle place de l'Hôtel de ville d'ailleurs considérablement étendue.

Les bâtiments conventuels subsistants après les destructions et les ventes, comprenaient le cloître, avec au revers du bâtiment qui abritait le réfectoire et le dortoir des religieux une façade, construite au milieu du XVII^e siècle, flanquée à la même époque de deux ailes : contre l'abbatiale et remplaçant le plus vaste logis de l'abbé (démoli en 1655) celle de la sacristie surmontée de la bibliothèque et, à l'opposé, celle du logis du prieur. Le terrain, jusqu'aux dépendances longeant les places au Blé et à l'Avoine, était aménagé en jardin. Ces divers bâtiments furent d'abord transformés en magasins ou en lieux de détention pour les prisonniers de guerre.

Le gouvernement se réserva ensuite non seulement l'ensemble du cloître où s'installa la manutention des vivres militaires -avec la boulangerie dont les fours au bois obligèrent à murer les arcades-, mais aussi les autres bâtiments de l'abbaye. La Ville devait aussi construire un mur sur l'alignement avec une porte cochère, afin de clore l'ancien jardin de l'abbaye, dit aussi Cour Saint-Corneille, consacré à l'entreprise de fourrages militaires. Il y eut des réclamations incessantes contre ce magasin à fourrages et le danger d'incendie. N'était-il pas situé en plein centre ville et près de maisons en bois ¹². Lors de la séance du conseil du 27.11.1820, on rappela que l'abbatiale avait été abandonnée à la ville contre la fourniture à l'entreprise de fourrage de bâtiments et de terrains. On avait utilisé d'abord des greniers au-dessus des casernes mais ce fut vite interdit, puis des maisons vers la Porte-Chapelle. Le Magasin à Fourrages fut transféré en 1832 rue Royale sur une partie du jardin du collège (c'est l'actuel Dépôt de la Garnison, installé dans le prolon-

(11) Cf. E. Moreau, "La famille Biscuit", *op. cit.* note 4.

(12) Délibération du Conseil municipal du 15.9.1816.

gement du territoire occupé par le collège Ferdinand Bac). Il fit place à des terrains vagues, dits de la Cour Saint-Corneille.

Divers projets d'utilisation de ces terrains se succédèrent¹³. En 1832¹⁴, on décida leur division par lots puis leur vente, mais plusieurs conseillers vont revenir sur leur vote. La ville, qui venait d'emprunter pour le futur quartier de cavalerie, avait encore de pressants besoins, dont un abattoir qui sera installé en 1850 au faubourg Saint-Germain (en partie sur l'actuel terrain de l'U.T.C.). Lors des discussions sur le budget de 1836 on décida d'éviter d'aliéner les terrains de cette Cour Saint-Corneille qui conditionnaient l'aménagement de toute la ville. On continuait à les louer à des particuliers, ainsi à Justin Baudoux, aubergiste à Compiègne, en 1838-1840, mais on précisait que lorsqu'il y aura un camp militaire il devra laisser le passage, même s'il y a un mur séparatif du dépôt de la Guerre. En 1847, adjudication à Carluy ; en 1853 à Stanislas Louis Pierre Fasquelle, mais en 1854 le percement de la rue Napoléon et la construction de la Salle d'asile font une emprise de moitié sur sa location.

On avait longtemps discuté du percement d'une rue à travers la Cour le Roi, tous la réclamaient mais une majorité voudrait aussi deux halles couvertes, une pour les grains avec grenier et une pour la viande. La ville s'affranchirait ainsi de la dépendance de M. Rivière qui tenait par bail la halle Ledoux depuis 1807, c'est à dire l'ancien grenier à sel ; Rivière fit de nouvelles propositions. Quant aux cultivateurs ils opéraient généralement leurs ventes sur montre d'échantillons, mais une enquête sur le marché montra cependant leur intérêt pour un grenier qui faciliterait le transport des grains lors de la fermeture des écluses, dues aux réparations, étiages et inondations. Compiègne l'emporterait ainsi sur Soissons et Pont. Le 7 novembre 1839, l'architecte Robit établit un plan avec devis d'aménagement de la Cour Saint-Corneille, avec un projet de marché couvert. En 1840, l'élargissement des places au Blé et à l'Avoine et la formation de la future place de l'Hôtel de ville¹⁵ furent prévus, ainsi que le reculement du café Chapuis¹⁶, dessein poursuivi en 1843. Des particuliers s'intéressaient aux divers projets, ainsi un M. Desmarest, entrepreneur de peinture, place du Change, offrit par lettre du 10 février 1845, sa maison sise au 6, rue de l'Étoile, en échange d'un terrain dans la Cour Saint-Corneille. On proposa le détournement par la rue du portail Saint-Jacques et la construction d'un tribunal de commerce. Le 13 janvier 1846, fut proposé par Auguste Legrand, propriétaire, 20, rue de Pierrefonds, à Poulain de la Bigne,

(13) N 5 carton n° 3.

(14) Délibération du conseil municipal du 19.4.1832.

(15) En 1836 et 1839 : proposition de deux propriétaires et projet de reconstruction en arrière de plusieurs maisons de ces places, avec une halle couverte.

(16) Principal café de la ville, auquel succède l'actuelle Brasserie parisienne.

alors maire, un abattoir privé, une halle de réunion et un marché couvert pour toiles, chanvre et grains. Dans son rapport du 12 janvier 1846, l'architecte de la ville, Perint, estimait cette Cour Saint-Corneille, à 2.546 m². Il y prévoyait : halle couverte pour les grains, halle cour (chanvre, fil, toile,...), prétoire du justice de paix, salle de réunion (élections, recrutement, adjudications, bals, concerts, prix,...), resserre pour les canons qui encombraient la cour de l'Hôtel de ville et s'y détérioraient, sans compter la réserve pour une nouvelle rue, amorce d'une liaison entre le faubourg Saint-Lazare et le pont, menant aux routes royales de Saint-Quentin, Abbeville et Rouen. On projeta aussi l'installation du musée dans les galeries du cloître. Le conseil du 16 janvier 1846 renvoya en février l'étude d'un marché couvert et une commission de cinq membres fut désignée pour examiner ces diverses éventualités. En 1848, ce fut à nouveau le collège que certains auraient voulu transférer à Saint-Corneille ce qui aurait permis d'agrandir le quartier de cavalerie.

Le 6 octobre 1854, le conseil municipal approuva le plan d'alignement et de nivellement des rues Saint-Corneille et de l'Étoile. Le percement d'une rue à travers la Cour Saint-Corneille finit par aboutir. En 1836 une commission avait été constituée afin d'examiner divers projets : soit un tracé du Grenier à Sel à Saint-Nicolas en longeant le cloître, soit plutôt de l'intersection des rues Saint-Martin et des Lombards vers la rue Saint-Corneille ce qui correspondait à l'actuelle rue Napoléon. Cette rue fut décidée en 1853 et achevée en 1866, après adjudication des terrains libres ; dès 1854 elle desservait la salle d'asile (ou école maternelle) qui fit place en 1897 au Bureau de poste situé d'abord presque en face et dit alors Bureau du Télégraphe. En 1863, furent démolies les maisons qui formaient la limite est de la place de l'Hôtel de ville ainsi considérablement élargie et dont le périmètre fut décidé, en août 1864, par la municipalité. Ce qui restait des terrains de la Cour Saint-Corneille fut mis en vente par lots, suivant délibération du conseil en février 1865, pour y construire des maisons particulières, sauf un lot rue Napoléon réservé au Télégraphe, alors rue Dame Ségaude. On projeta aussi une nouvelle rue en ligne droite de la rue de Pierrefonds à la place de l'Hôtel de ville, ce fut la rue Magenta, sans compter un projet de passage vers la future École d'enseignement mutuel de filles. La statue pédestre de Jeanne d'Arc, inaugurée en 1880, ne fut mise en valeur au milieu de cette place que le 22 juillet 1885 lorsque l'on acheva de démolir les maisons situées à l'entrée de la rue Saint-Corneille. Ce sont les bombardements de 1940 qui ont provoqué le nouvel agrandissement de cette place, avec un recul des maisons de part et d'autre de la rue des Bonnetiers et surtout de la rue Solférino.

Au début de l'an 1884, un projet de halles installées à l'emplacement du cloître provoqua la protestation de Jules Troubat. L'ancien secrétaire de Sainte-Beuve et Bibliothécaire du Palais proclama ¹⁷ que s'il était riche il

(17) *Le Progrès de l'Oise*, 22.3.1884.

rachèterait le cloître, le transformerait en jardin public et y installerait le musée : “Compiègne a là son cloître de Saint-Trophime d’Arles, auquel l’opéra a emprunté les décors de Robert le Diable... Que ce joli spécimen d’architecture locale et nationale soit conservé et remis dans tout son jour”. Cependant le Conseil municipal persistait et proposait l’achat du cloître au ministère de la Guerre, contre 70.000 F, en vue d’en faire une halle au Blé, en exécution du legs Dupuis-Corréard. Le 4 février, le maire Alphonse Chovet annonça que ce projet de halles se révélait peu vraisemblable. Le 1er avril de cette année le Conseil se prononça pour établir cette halle place Saint-Jacques, ce par 14 voix, contre 9 pour la place du Marché aux herbes. Le 9 Mai, ce vote fut déclaré nul et non avenu. Le 5 juin, le rapport Guéry, géomètre expert de la Ville, entérina la renonciation du Conseil à une halle au Blé et lui préféra une halle aux légumes qui, située place du Marché aux Herbes subsista jusqu’au lendemain de la dernière guerre.

Le 30 mars 1914, fut signée une convention entre le département de la Guerre et la Ville de Compiègne¹⁸. Le 54e R.I. qui n’avait qu’un seul bataillon stationné à Compiègne devait s’y réunir en entier grâce à un casernement neuf construit sur un terrain sis à Royallieu, acquis par l’État dès la mi-juin 1913 ; la Ville versant une subvention de 560.000 F à cet effet. La Ville allait équiper ce terrain de voies carrossables, d’eau, de gaz, d’égouts et de fossés. En échange, l’armée devait céder la Manutention militaire, libérant enfin Saint-Corneille ; on prévoyait un délai de trois ans pour la construction d’une nouvelle manutention et le déplacement de la poudrière située route de Choisy, de même qu’ultérieurement celui du stand de tir et des hangars voisins. Alors que les constructions de Royallieu étaient largement avancées, la guerre allait tout remettre en cause.

III - LA RESTAURATION

Vers la libération du cloître. Premier classement

Suite à une lettre de Fournier-Sarlovèze du 26 novembre 1922, le ministre de l’Instruction publique et des Beaux-Arts écrit au maire de Compiègne qu’il vient, le 26 janvier 1923, d’inscrire sur la liste des édifices classés Monument Historique les vestiges de l’abbaye de Saint-Corneille à Compiègne. Ce classement était réclamé par le maire depuis 1908. Cependant, tant qu’il restait occupé par l’Armée ce monument, désormais juridiquement protégé, ne pouvait pas être restauré. L’argent d’ailleurs manquait et on se préoccupait d’abord de la reconstruction, la ville ayant beaucoup souffert des bombardements dus surtout à la proximité du front. Dès 1922, la Ville projette la construction d’une nouvelle manutention en

(18) *Historique de la caserne de Royallieu*, rédigé par Sylvain Pouteau, Compiègne, 1992 (impr. 1993), p. 26-27.

bordure de la route de Soissons, à proximité de la voie ferrée. L'année suivante, ce projet se précise au carrefour Bellicard, où est prévue aussi abattoirs municipaux et frigorifiques. Il faut négocier avec les Eaux et Forêts mais aussi la Compagnie du Nord, pour la voie de Soissons. En 1924, la Société historique adresse une pétition au maire pour l'acquisition du cloître. En 1926, reparaît le serpent de mer du parc aux fourrages situé en pleine agglomération et que l'on veut déplacer aussi route de Soissons, sa récupération permettrait l'extension du collège.

Le plan de restauration générale par Jean Desmarest, repris par André Collin

Le 31 mars 1927, Fournier-Sarlovèze lançait un appel à John. D. Rockefeller qui avait déjà tant fait pour la restauration des châteaux de Versailles et de Fontainebleau et la restauration de la cathédrale de Reims ; il lui rappelait qu'il avait, l'année précédente, fait visiter à ses parents ce cloître Saint-Corneille pour lequel il réclamait son aide. Un album intitulé : *L'abbaye Saint-Corneille de Compiègne. Sa restauration* fut publié en février 1930. Offert en hommage par Fournier-Sarlovèze, son tirage fut de mille exemplaires en français mais il y eut aussi une série en anglais. Il s'ouvre avec une lettre de Raymond Poincaré, du 3 février 1929, suivie d'un appel à la générosité intitulé : "A nos concitoyens des États-Unis d'Amérique" ; signé par Abram Flexner, ancien directeur du Comité général d'Éducation de la Fondation Rockefeller et Welles Bosworth, architecte, secrétaire général du Comité franco-américain pour la restauration des monuments et membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts. Le texte, d'Albert Caplain (1856-1933), longtemps "conservateur" de la Bibliothèque de Compiègne - titre accordé au bénévole qui supervisait le travail du "bibliothécaire" rétribué - est suivi par un extrait de la charte de fondation de l'abbaye. Caplain énumère les diverses parties subsistantes de l'abbaye : du XII^e siècle, la grande salle du réfectoire et le soubassement du clocher sud ; du XIV^e, le cloître, qui fut surélevé ultérieurement par les mauristes ; du XVII^e (1654), la façade avec ses deux ailes qui donnent sur les jardins devenus Cour Saint-Corneille, partie poursuivie au XVIII^e, avec un magnifique escalier et sa rampe en fer forgé¹⁹. Ces bâtiments classiques -notamment l'aile située en face du Grenier à Sel ainsi que la partie voisine du corps central- avaient été très abîmés par les bombardements de 1918 et par un incendie en 1919. Le classement récent et la cession espérée par l'administration militaire permettaient d'envisager une restauration prochaine. Le musée Antoine Vivenel s'y transporterait, libérant ses locaux de l'Hôtel de ville au profit de la Bibliothèque municipale voisine, à l'étroit sous les combles de l'Hôtel de ville.

(19) Il restait aussi, selon le témoignage d'André Pons, des peintures diverses.

On trouve dans ce même album diverses illustrations, notamment un plan de l'abbaye au XVIII^e siècle et surtout des reproductions du projet de restauration que Jean Desmarest ²⁰ avait présenté en septembre-novembre 1927. Les dégâts de 1918 étaient réparés et l'ordonnance du XVIII^e siècle respectée. Le cloître médiéval retrouvait ses remplages mais les toitures du XVII^e étaient réduites et découvraient en partie le dessus des galeries. L'entrée se faisait par la rue Napoléon à la place de la Poste -transportée rue des Domeliers en 1929- par une belle grille qui s'ouvrait sur des jardins qui menaient à la façade XVIII^e, agrémentée d'une entrée monumentale. Deux entrées latérales, en rotonde, marquaient le passage du corps central aux deux ailes, l'une, sur la gauche, contenait le grand escalier. Les souterrains, avec leurs accès, étaient mis en valeur.

Le 23 décembre 1932, le Conseil municipal décida l'acquisition de l'abbaye Saint-Corneille ²¹, au prix de 443.657 F, avec paiement en quatre annuités de 72.000 F chacune plus une dernière le 1^{er} janvier 1938 (six annuités avaient été prévues à l'origine) mais il renonça au parc à fourrages car le prix du tout se révélait trop élevé. Le ministère de la Guerre remit Saint-Corneille au Domaine national le 23 septembre 1933. La cession à la Ville fut déclarée d'utilité publique le 17 février 1934. Le Conseil municipal vota les fonds nécessaires le 5 mars 1934. L'acte de cession fut signé le 1^{er} avril 1934 et enregistré le 15 mai suivant. La remise à l'autorité civile était fixée au 1^{er} octobre 1934. Cependant, Régis Pons, le manutentionnaire militaire, qui occupait le cloître depuis 1920, obtint un délai avant de se réinstaller au n° 8 de la rue du Port à Bateaux ; de même le secteur d'état-civil militaire qui comprenait celui des sépultures militaires ²², dont l'évacuation fut demandée pour le 31 août 1935. En juin 1937, Pons obtint encore la location d'une partie de l'ancienne boulangerie afin d'y entreposer des vivres de l'armée. Il fallut attendre en fait 1940 pour que le cloître soit enfin débarrassé par l'armée de la manutention des vivres ²³. Fournier-Sarlovèze écrivit à André Collin, architecte des Monuments historiques, afin d'obtenir une participation de l'État à la restauration de l'abbaye et il argua de la crise qui sévissait depuis

(20) Cet architecte (1898-1990) très attaché au patrimoine compiégnois, fut l'élève d'Henri Bernard, architecte des Monuments historiques.

(21) Sur l'initiative de Jean Desmarest, la Société historique, dans sa séance du 20 janvier 1933, adressa ses remerciements au maire.

(22) Il y eut longtemps un atelier de croix de bois.

(23) Elle y était encore en mai 1940, cf. A. Guerineau, *op. cit.* L'abbaye avait subi diverses emprises : les époux Mauprivez avaient obtenu depuis 1824 une ouverture sur la cour des cuisines, la compagnie d'éclairage par le gaz disposait depuis 1847 de supports aériens, des supports téléphoniques étaient posés depuis 1897, quelques pièces étaient louées dans le bâtiment qui longeait la rue Saint-Corneille. En 1936, Dubée, vice-président de l'Aéro-club, obtint encore une salle de l'abbaye.

deux ans chez les ouvriers du bâtiment²⁴. Collin lui fournit un devis : 1.302.470 F, sans compter la décoration, la peinture et l'aménagement du musée, soit environ 2.500.000 F. On lui conseilla de s'adresser, par l'intermédiaire du ministre Adrien Marquet, à la Commission nationale des grands travaux, créée par décret le 15 mai 1931. Ce devis Collin, très détaillé, exposait l'état des lieux et les travaux à accomplir, avec emploi de la pierre de taille tirée du banc royal de Saint-Maximin et de tuiles vieilles.

En 1935, Fournier-Sarlovèze a fait place au baron James de Rothschild et en 1936 triomphe le Front Populaire. James de Rothschild écrit à Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale. La Ville fait appel à Janin, qui vient de remplacer Jean Desmarest comme architecte ordinaire du Château²⁵. Cependant, le plan Collin est repris mais on insiste sur l'installation d'organismes actifs afin de ramener la vie dans le centre de la ville. On prévoit la démolition de l'ancienne Poste située rue Napoléon et même de l'immeuble voisin, au n° 12 de la place de l'Hôtel de ville. Une place et un jardin mettraient en valeur la façade XVIII^e de l'abbaye. Trois passages seraient établis vers la place du Change et la rue Saint-Corneille. Le jardin du cloître servirait à présenter des vestiges architecturaux et sculptés. On placerait divers services administratifs et une grande salle de réunion au rey-de-chaussée du bâtiment abbatial. L'étage serait réservé au musée qui disposerait d'une surface triple de celle dont il disposait à l'Hôtel de ville. Le préfet Bussière annonce, le 27 novembre 1936, que le projet de Saint-Corneille est retenu avec une subvention couvrant la moitié des dépenses. Cependant, Huisman, directeur général des Beaux-Arts, écrit au maire, le 14 novembre 1936, que le Comité des Monuments Historiques, unanime, s'oppose au passage à travers le cloître qui doit rester un lieu clos ainsi qu' à la modification des façades XVIII^e afin d'y installer des boutiques. Les Beaux-Arts acceptent, le 22 mars 1937, que l'architecte de la Ville, Janin, soit chargé des aménagements intérieurs mais sous la surveillance de l'Inspecteur général Paquet. Le cloître et l'extérieur des bâtiments sont réservés à l'architecte des Monuments Historiques. Encore une fois, la guerre devait tout remettre en cause.

Les bombardements de 1940 allaient aggraver l'état ruineux de l'ensemble, une "cité commerciale" allait s'installer dans le cloître et entraver assez longtemps les travaux de restauration que le maire, Jean Lhuillier,

(24) En 1934, il écrit à Adrien Marquet, ministre du Travail, que les travaux d'extension des établissements hospitaliers tirent à leur fin et que le relais doit être pris par les travaux de restauration du cloître et d'aménagement du Musée de la Ville ; il écrit à Louis Marin, ministre de la Santé, qu'il tutoie, afin de lui exposer son programme de construction de maisons à bon marché de type "Améliorée" pour les officiers de la garnison et certains fonctionnaires. Il écrit à Jacquier, ministre du Travail (remplaçant de Marquet à partir de novembre 1934, afin d'obtenir l'aménagement du cloître "et des autres bâtiments importants" de l'abbaye.

(25) Il récupérera cette fonction en 1944.

entendait faire mener en concertation avec Gossart, architecte de la ville. Cependant les bombardements permirent de supprimer les boutiques qui s'adossaient au cloître le long de la rue Saint-Corneille et contenaient d'ailleurs quelques restes des chapelles. La rue Charles le Chauve allait être créée à l'emplacement de l'ancienne ruelle des convers. Les bâtiments classiques (XVII^e et XVIII^e siècles) avaient été particulièrement touchés, ainsi que le clocher sud subsistant. Cependant, selon le témoignage de Jean Desmarest, le fameux escalier était parfaitement récupérable mais il dut finir dans une décharge ou faire le bonheur d'un brocanteur²⁶. On évita cependant un désastre, grâce à une intervention de la Société historique qui fut écoutée lorsque, au moment de la reconstruction, elle s'opposa à la demande de certains commerçants, notamment de la rue Saint-Corneille. Dès le 20 novembre 1941, lorsque fut faite à la Société historique une lecture du plan de Compiègne élaboré par Jean Philippot, architecte chargé de la reconstruction de la ville, M. Riche, important commerçant de la rue Saint-Corneille, avait déploré la suppression des magasins accolés au cloître sur tout un côté de cette rue. Le pire fut ensuite évité, comme en témoigne la motion envoyée à la Municipalité : "La Société historique de Compiègne, réunie en séance ordinaire, le samedi 20 avril 1946, après avoir entendu l'exposé de son président concernant les ruines vénérables de l'abbaye de Saint-Corneille, proteste contre la demande de l'Association des sinistrés compiégnais tendant à obtenir la démolition complète des restes classés de l'antique abbaye royale de Saint-Corneille, berceau de la ville de Compiègne, et par suite le lotissement du terrain ainsi rendu disponible. Proteste également contre la demande de ladite Association tendant à faire disparaître les Arcades du Lendit, rue des Gourneaux et le cimetière de Clamart. Fait confiance à ses collègues du Conseil municipal pour repousser lesdites demandes." Il est vrai que le président de notre Société était alors l'archéologue Marcel Hémerly et que Jacques Mourichon, alors vice-président, siégeait heureusement au conseil municipal. Le rejet fut d'autant plus aisé que, le 18 septembre 1944, les vestiges et le sous-sol de l'ancien réfectoire -future bibliothèque- avaient été inscrits à l'Inventaire des Monuments historiques. Cela ne faisait d'ailleurs que confirmer et préciser l'arrêté de classement pris en janvier 1923.

L'aménagement de la Bibliothèque par Jean-Pierre Paquet

En 1941, le comte de Songeons, héritier des Seroux-Bicquille, avait légué son domaine de Beauregard à la ville de Compiègne et y prévoyait l'installation du musée Antoine Vivenel et de la Bibliothèque municipale. Ces deux institutions étaient alors toujours à l'hôtel de ville, très à l'étroit. Le

(26) Ce fut l'une des graves erreurs commises dans la précipitation de cette période tragique, avec le comblement par des gravats dus aux bombardements de la salle voûtée dite cellier de saint Louis, dépendance de l'Hôtel-Dieu Saint-Nicolas, ou encore du comblement de plus de la moitié du port de plaisance.

musée s'installa dans ses nouveaux locaux en 1952²⁷ mais la Bibliothèque n'y aurait pas trouvé assez de place. Il fallait lui trouver un nouvel espace. Au conseil municipal du 26 mai 1950, un rapport Bouquerel²⁸ exposa le projet de Jean-Pierre Paquet, architecte des Monuments historiques ; le transfert à la Bibliothèque des dommages de guerre attribués aux bâtiments XVII^e-XVIII^e siècle attenant au cloître allait le permettre²⁹. La bibliothèque, construite sur un côté du cloître, était prévue plus large que les anciens bâtiments abbatiaux qui formaient les réfectoires des hôtes et des serviteurs, avec les cuisines³⁰. La façade XIII^e-XIV^e siècles était conservée en partie sous la reconstruction du XVIII^e, notamment les trois fenêtres de gauche. Au dessous une grande cave voûtée en plein cintre, prévue pour un dépôt de livres, avec un puits curieux qui alimentait réfectoires et cuisines et deux autres galeries souterraines plus profondes et plus récentes creusées pour obtenir terre et moellons comme dans toute ville enfermée par des murs et devant s'approvisionner en matériaux de construction dans son propre sous-sol³¹. Après des travaux menés de 1954 à 1958, elle fut inaugurée le 28 février 1959³². Cette Bibliothèque fut très admirée des connaisseurs ; son aménagement intérieur était prévu pour cinquante ans³³ avec des améliorations ultérieures³⁴. L'achèvement de la Bibliothèque allait permettre la relance de la restauration du cloître, promise à cette échéance par le maire Jean Legendre³⁵.

La restauration du cloître par Michel Legendre et Jean-Pierre Paquet.

Dès 1943, Jean-Pierre Paquet, architecte des Monuments Historiques, envisagea la reprise du chantier mais les travaux auraient été gênés car ce

(27) Son transfert est annoncé le 27.4.1952, avec aménagement en cours.

(28) Amédée Bouquerel (1908-2002), sénateur de l'Oise.

(29) Lettre du ministre de l'Éducation nationale, 4 août 1950.

(30) Arch. mun. 2 M 12 : Le 3 février 1950, Jean-Pierre Paquet, en accord avec R. Braun, inspecteur général, établissait le plan de la salle de prêt et de lecture, en élargissant de deux mètres le bâtiment de l'ancienne abbaye. A l'étage était établi un magasin pour 120.000 volumes.

(31) Dans cette cave, le père de l'écrivain Daniel Boulanger - il tenait une épicerie, rue Solférino - conservait ses fromages, dont des cœurs de Rollot.

(32) Cf. la communication de Brigitte Sibertin-Blanc Durand.

(33) Séance du Conseil municipal du 7.1.1955.

(34) Dans une lettre à Jean Legendre, le 1er juin 1959, sur le devis de couverture de cet édifice, J.-P. Paquet précisait : "ci-joint le plan montrant comment il a été possible de réserver une galerie aboutissant à une petite pièce à l'angle nord-ouest et dans lesquelles il sera possible d'accroître éventuellement les réserves de votre bibliothèque ou d'installer des archives". Une autre lettre de J.-P. Paquet au maire, datée du 29 août 1969, prévoit une extension possible de la bibliothèque grâce à cette galerie sous combles et à cette pièce à l'étage, à l'angle des rues Saint-Corneille et Charles le Chauve, qui permettent quatre à cinq cents mètres de rayonnage, soit pour 30.000 livres.

(35) Séance du conseil municipal du 9 mars 1951.

cloître était devenu un lieu de passage, d'ailleurs encombré par les baraquements de la "cité commerciale"³⁶. Un devis fut établi, le 25 mai 1949, pour la mise en valeur du cloître : réfection du mur extérieur sur la rue Saint-Corneille et établissement ou rétablissement de contreforts sur la rue nouvelle qui sera dédiée à Charles le Chauve. On y travailla, mais le 26 septembre de la même année, Pierre Noël, en accord avec Jean-Pierre Paquet, arrêta son chantier de réfection, faute de crédits³⁷. Pendant plusieurs années encore des palissades, porteuses d'affiches, jalonnèrent la rue Saint-Corneille et masquèrent en partie le mur du cloître et ses contreforts³⁸. Le 11 mai 1956, Jean-Pierre Paquet avisa le maire de l'achèvement de la restauration du mur le long de la rue Saint-Corneille et, éventuellement de la moitié est du cloître si les crédits étaient débloqués³⁹. Le 8 février 1957⁴⁰, Michel Legendre, architecte des Bâtiments de France, après une visite au cloître où il accompagnait Jean-Pierre Paquet et Noël, se plaignait de l'encombrement par les baraquements et le matériel de l'entreprise Sis ; en décembre le terrain sembla libéré mais couvert de gravats. L'entreprise Noël travailla épisodiquement à partir du 18 mars 1957. Le 30 octobre 1959, Jacques Mourichon fit un rapport au conseil municipal : des travaux importants sont achevés rue Saint-Corneille mais il reste des ruines visibles, celles du clocher, seule partie du cloître non expressément classée, en effet l'arrêté de classement du 26 janvier 1923 est jugé trop vague pour l'étendue impliquée. Ce classement du clocher de Saint-Corneille fut réclamé au préfet sur la proposition de Michel Legendre soutenu par Jean-Pierre Paquet. La ville participerait pour la "silhouette extérieure". L'entreprise Noël fut chargée des travaux : enlèvement de gravats au sommet, calage des voûtes en faux aplomb sur la rue, réfection des arcades supérieures, construction d'un mur sur la rue... et réutilisation des éléments retrouvés de l'ancienne église. Michel Legendre (25 juillet 1960) s'inquiéta : il fallait trente millions pour achever la restauration du cloître ; c'était aux Beaux-Arts d'agir ! Le cloître restait en suspens depuis quinze ans. Le

(36) Lettre au maire, du 20 août 1943 et réponse du maire le 13 septembre suivant.

(37) Le 27 avril 1951, Michel Legendre juge que les travaux ne sont pas urgents et qu'on peut attendre la construction de la bibliothèque. Sa restauration ne devrait pas coûter un sou à la ville, grâce aux dommages de guerre. En fait l'indemnité semble avoir été utilisée non seulement pour la bibliothèque mais aussi le Centre médico-social et le bassin de natation.

(38) *L'Union*, 27 octobre 1954. La municipalité accorde une participation financière afin de remplacer les palissades et Jean Legendre, alors député mais remplacé à la mairie par Henri Adnot, appuie par lettre "pour l'esthétique de la rue Saint-Corneille".

(39) Le conseil municipal a voté, le 27 janvier 1956, une participation de 840.000 F pour financer les travaux du cloître sur la rue Saint-Corneille ; cette somme sera versée par décision du conseil du 23 décembre 1957.

(40) Le 19 novembre 1956, Michel Legendre avait demandé au président du Syndicat d'initiatives d'insister auprès de la municipalité afin de libérer le cloître : "les inspecteurs généraux des Beaux-Arts répugnent à entamer des travaux alors que le cloître est occupé par des baraquements et campements qui dénaturent le site et provoquent du vandalisme".

26 octobre 1964, l'ancienne abbaye Saint-Corneille fut classée Monument historique⁴¹ : cloître, son aire et tous les murs le limitant ; le mur sud contre lequel la Bibliothèque est adossée, ainsi que les restes du clocher.

La restauration du cloître fut alors décidée par le ministère des Affaires culturelles, avec une participation de la ville. Michel Legendre exposa l'histoire du monument et son projet lors d'une conférence suivie d'une visite du chantier, le dimanche 11 décembre 1966. Il rappela que la congrégation de Saint-Maur avait procédé surtout à des travaux utilitaires, en briques, ce qui justifiait son parti de démolir l'étage que les mauristes avaient édifiés au-dessus des galeries médiévales du cloître. Il sauvait l'essentiel, notamment les contreforts et les chapiteaux : beaucoup subsistaient dans les galeries mais souvent restaurés car au XVII^e siècle on refit le cloître en utilisant les chapiteaux du XIII^e siècle. Les contreforts de la rue Charles le Chauve furent restaurés, ceux de la rue Saint-Corneille refaits. La Manutention militaire avait fait bien des dégâts, notamment en creusant des "jardinières". Il restait des fenestrages, enlevés sur la cour mais qui subsistaient sur la salle capitulaire voisine du clocher dont la base authentique serait coiffée d'un toit à quatre pans. On prévoyait dans cette salle -où l'on projetait le centre de documentation du Syndicat d'initiatives- l'accès au logement du gardien -situé à l'étage de la tour et même, si possible, à la partie supérieure- ainsi qu'aux toilettes. Symétrique de la tour il y aurait un autre toit simulant une tour, d'ailleurs apocryphe, contiguë à l'emplacement du porche XIII^e siècle de l'abbatiale. La façade XVI^e siècle était située plus loin sur la rue Saint-Corneille, au bout de deux travées supplémentaires. Les combles de la galerie longeant la rue Charles le Chauve pourraient servir de dépôt de livres avec accès au premier étage de la Bibliothèque⁴². Un jardin devait être planté tout en gardant un puits, situé du côté de la Bibliothèque⁴³.

Les travaux se poursuivirent jusqu'en 1975⁴⁴, l'Année gothique en Picardie. C'est alors que 14 M. de francs furent octroyés. Cette manifestation se tenait dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine architectural. Il s'agissait d'éveiller l'intérêt pour cet héritage, de sauvegarder l'aspect caractéristique des villes et villages anciens, d'assurer aux bâtiments et aux quartiers sauvegardés une utilisation vivante par notre société actuelle. On voulait

(41) Vu l'arrêté du 26 janvier 1923, l'avis de la commission supérieure des Monuments historiques du 26 octobre 1962 et la délibération du conseil municipal du 14 février 1964.

(42) Cf. *supra* note 29.

(43) Ce puits se trouvait dans le jardin du cloître, sur la bordure extérieure et presque au centre de la galerie bordant la future bibliothèque (sur la troisième travée à partir de la droite). On compte neuf travées le long des galeries qui longent la rue Charles le Chauve et, en face, la salle capitulaire, mais sept pour celles qui longent la rue Saint-Corneille et, en face, la bibliothèque.

(44) Lettre de Jean-Pierre Paquet sur l'achèvement du cloître, 26 septembre 1969.

non seulement achever la restauration du cloître mais encore l'intégrer à la vie du cœur de Compiègne. Michel Legendre permettait de le faire traverser en partant de l'angle des rues Charles le Chauve et Saint-Corneille (en fait l'entrée se fit bien par la rue Saint-Corneille mais près de l'ancien clocher) jusqu'à une porte bouchée sur la rue de l'Abbaye, en face de la façade de l'ancien Grenier à sel. On projetait aussi d'établir à Saint-Pierre des Minimes un dépôt pour les objets d'art sacré de l'arrondissement. Des visites guidées furent organisées par le Syndicat d'initiatives, alors présidé par le docteur Bernard Woimant, avec le concours de la Caisse nationale des Monuments historiques. Des guides conférenciers furent recrutés par concours, le premier se déroula dès juin 1974 ; cela permettait d'être classé "Ville d'art et d'histoire" et de bénéficier ainsi d'une publicité efficace. On projeta aussi : une signalisation des monuments et des sites historiques de la ville, avec un circuit de visite ; la mise en valeur des remparts, des rives de l'Oise et des abords des monuments ; des rues piétonnes, en commençant par la rue des Lombards ; des illuminations et sonorisations d'ambiance ou à la demande ; une coordination avec Pierrefonds, Saint-Jean aux Bois, Morienval,...

En juin 1974, la Sauvegarde du Vieux Compiègne, association nouvellement créée, organisa sa première exposition au cloître Saint-Corneille toujours en chantier. Il s'agissait de faire voir en photographies les "points noirs" du vieux Compiègne, afin d'y remédier. Désormais le cloître s'ouvre à diverses manifestations organisées par les Séries artistiques de Compiègne, les Compagnons de Jehanne,... concerts et expositions s'y succèdent. Jacques Le Calvé créa une bande sonore ⁴⁵. Il y eut un projet de spectacle Son et Lumière en 1983 qui réunit le docteur Bernard Woimant, président du Syndicat d'initiatives et auteur du scénario et Geneviève Bailac, présidente de Passerelle. En juin 1987, à l'occasion d'un colloque sur le Millénaire capétien organisé par la Société historique, le comte de Paris, chef de la Maison royale de France, vint y découvrir une plaque qui rappelle les sacres et les funérailles royales qui s'y déroulèrent : ICI FURENT SACRÉS QUATRE ROIS/ LOUIS II 877 /EUDE 888 / LOUIS V 979 / HUGUE II 1017 / ICI FURENT INHUMÉS TROIS ROIS / 879 . 987 . 1025 / ET UN DAUPHIN 1417 / SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE COMPIÈGNE. (Le s superflu pour Eude et Hugue a été volontairement omis).

Le sauvetage des bâtiments de l'abbaye Saint-Corneille, martyrisés par la crise révolutionnaire et ses conséquences, fut donc très difficile. La présence de l'armée préserva longtemps d'une destruction totale mais retarda ensuite la restauration. Les deux guerres mondiales interrompirent les projets mis au point et aggravèrent les dégâts. Les Monuments historiques réitérèrent

(45) J'en composai et dis le texte, qui me paraît maintenant en partie erroné.

par quatre fois leur protection en : 1923, 1944, 1948 (place du Marché aux Herbes)⁴⁶ et 1964. La municipalité, soutenue par la Société historique, réussit à préserver le cloître et à y adjoindre la Bibliothèque municipale.

Cependant le cloître ne fut pas le havre de paix souhaité, il dut être souvent fermé faute d'y établir un poste de surveillance permanent. Trois dalles funéraires provenant de Grimancourt (commune de de Morierval) et déposées par le musée Antoine Vivenel y avaient été scellées dans les murs en avril 1951 mais, mal protégées du vandalisme, elles l'ont quitté en janvier 2005, pour rejoindre, après restauration, l'abbatiale de Morierval. Ce cloître, encore mieux restauré, devrait bientôt retrouver sa vocation spirituelle et particulièrement intellectuelle en se rattachant à la Bibliothèque rénovée et agrandie, gardienne du fonds local et patrimonial, qui pourrait ainsi pleinement transmettre les trésors du passé aux générations futures⁴⁷. Que les vestiges de cette abbaye, qui fut si belle et si vivante, non seulement conservent un prestigieux souvenir mais animent encore l'avenir de Compiègne.

ANNEXE

Fouilles et vestiges encore visibles ou à redécouvrir

Des fouilles relatées par *Le Progrès de l'Oise* du 26 septembre 1857, à l'angle des rues Napoléon et Saint-Corneille, révélaient un pont-levis sur un fossé et un tombeau entaillé dans la pierre, celui d'un homme de 1,95 m qui tomba en poussière, peut-être un moine du XV^e siècle. Des fouilles, menées en juillet 1972 par MM Bardagi et Malsy, retrouvèrent les pavements des galeries et de nombreuses inhumations à partir du XIII^e siècle et sur plusieurs étages, avec un mobilier important surtout pour le XV^e siècle. On découvrit une couche d'incendie. La roche en place se trouvait à 80 cm. Le site semble inoccupé à l'époque gallo-romaine et même mérovingienne.

Les murs latéraux des bas côtés de l'abbatiale demeurent : ceux du nord englobés dans les habitations qui donnent sur la rue des Bonnetiers ou encore visibles de la place du Marché aux Herbes, ceux du sud formant le mur latéral du cloître. Rue Saint-Corneille : du côté du cloître, on ne trouve plus actuellement parmi les numéros impairs, que ceux allant jusqu'au clocher sud de l'abbatiale, du n° 1 au 7-9, puis on passe, mais après la rue Charles le Chauve, au n° 23-25 ; il manque donc six numéros qui correspondent aux maisons démolies le long du cloître. Du côté opposé, on trouve une niche

(46) Cf. *infra* : *Fouilles et vestiges encore visibles à redécouvrir*.

(47) Cf. la communication de Juliette Lenoir.

dans le mur de l'abbatiale (elle abrite actuellement un caducée) à droite du n° 16 (pharmacie). Entre les n°s 16 et 18 (soit entre la pharmacie et la partie à deux étages du Crédit Agricole), on trouve un passage qui existait déjà dans l'abbatiale et qui semble correspondre à la deuxième travée de la nef.

Le n° 20 du Crédit Agricole (partie à un étage) et le n° 22 (Café Saint-Corneille) correspondent aux n°s 19 de la rue des Bonnetiers et 15, place du Marché aux Herbes ; ces maisons se sont établies avec leurs boutiques, semblables à celles qui ont été construites à partir de 1824 dans les bas côtés mais ici sur l'emplacement des deux travées du narthex, édifié au XVI^e siècle mais resté à l'air libre. On voit d'ailleurs la première travée de cette avant nef qui est surmontée des armes du cardinal Louis de Bourbon au-dessus d'une baie en tiers point, elle-même surplombée d'une gargouille. Un contrefort la sépare de sa voisine, au n° 19, qui est aussi dominée par une gargouille et une autre fenêtre ; ces maisons ont bouché la partie basse des fenêtres. Vient ensuite, limitant le n° 17, un pan du mur de la nef XIII^e siècle ; on y voit accrochée la cloche du marché (fin XIX^e). Trois maisons sont à l'Inventaire des Monuments Historiques, par arrêté du 27 septembre 1948 : les numéros 15, 16 et 18, place du Marché aux Herbes, soit les contreforts et le mur dans toute sa hauteur du bas côté de l'ancien porche de l'église Saint-Corneille.

Une partie de la reconstruction dont Hippolyte Biscuit fut le maître d'œuvre en 1824 subsiste encore, malgré les bombardements de mai 1940 ou de médiocres transformations. Les maisons numérotées du 14 au 18 en gardent le témoignage, même si les joints des pierres d'assise ne sont pas toujours restés en creux. L'ordonnance de cet alignement paraît très caractéristique, par la qualité des façades en pierre de taille et leur élégante sobriété, de ce Louis XV bourgeois que fut ici le style Restauration qui se prolonge sous Louis-Philippe.

Le cloître gothique paraît construit sur les soubassements d'un premier cloître roman. On y trouve des parties du XI^e siècle, notamment des percements de portes, même si l'ensemble paraît du XIV^e. Ses voûtes, couvertes d'ogives aux clés sculptées, retombent sur des chapiteaux et culots ornés de feuillages, elles ont été restaurées après de minutieux travaux en raison de la grande déformation des voûtes. Ces voûtes s'appuient sur des murs dossierés, seuls vestiges des bâtiments, démolis en 1940, qui entouraient ce cloître. Les beaux remplages des fenêtres de la salle capitulaire, murées au XVII^e siècle, devraient être dégagés. Il reste à mieux présenter le clocher subsistant qui contenait un escalier couvert d'une voûte rampante que les bombardements de 1940 ont fendue en deux ; son aspect pitoyable fait tache rue Saint-Corneille et ce vestige majeur de l'abbatiale ne devrait pas être oublié dans le programme de restauration.

SOURCES

Archives municipales

N4 et N 5 (cartons 3 et 5) : Vente de matériaux provenant de la démolition, 1806-1807. Démolition et adjudication des travaux : 1806.

5 N 6 : Demande de concession de bâtiments. Correspondance.

Carton n° 2 An 12 à 1810 Travaux de démolition et divers. Vente des terrains Garanger et Launis pour la rue Saint-Corneille.

Carton n° 3, 1808-1810-1812 1821-1824.

N 7 et 5 N 8. Adjudications diverses. Ventes de biens. Projets d'utilisation, 1832-1847 : Projet d'abattoir, ouverture de rue et élargissement de la place. Appentis pour canons. Cour Saint-Corneille : aliénations après le percement de la rue Napoléon, 1854.

2H Administration militaire :

2H1 Petit atlas des bâtiments. Manutention (Saint-Corneille). Plan d'ensemble. Sans doute peu avant le transfert au "domaine".

2M Constructions, travaux :

2M10 Abbaye Saint-Corneille : travaux 1956,1962, 1963.

2M11 Cloître Saint-Corneille : travaux. Logement du gardien contre l'abbaye Saint-Corneille, 1959-1966 (Permis de construire du 18 août 1960 : logement du gardien et restauration du clocher. Le Conseil municipal reçoit le logement du gardien avec toilettes, le 31 décembre 1965). On y trouve un plan de Claude Charpentier (13.7.61), avec un devis descriptif.

2M12 Abbaye Saint-Corneille 1932-1939 ; Restauration. Acquisition du terrain.

Délibérations du conseil municipal.

Presse locale : *Le Progrès de l'Oise*.

Bibliothèque Saint-Corneille

Escuyer (Gaspard), *Histoire de Compiègne*, ms, t. VI et VII.

Dossier J.A.F. Léré, 1806 à 1824.

Photos Philippot et Hutin, avant et après 1940.

Desmarest (Jean) texte dans "Séries artistiques de Compiègne", Exposition : L'abbaye Saint-Corneille. 7-22 juin 1975.

Presse locale : *L'Écho de l'Oise*.

Bibliothèque Saint-Corneille et Musée Antoine Vivenel.

Plans et vues, XVIIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

Bibliographie générale

Lambert de Ballyhier, *Compiègne historique et monumental*, Compiègne, 1842, t. II, *Revue artistique, monumentale et comparative*, par Charles Pérint, *Abbaye royale de Saint-Corneille*, p. 271-278. L'auteur décrit l'état lamentable des lieux après la tourmente révolutionnaire. Il signale que deux tronçons informes de la statuaire gisent dans les souterrains, que l'une des galeries du cloître, située à gauche en entrant, conserve des chapiteaux recouverts de traces d'or et que des restes de peinture se voient encore sur les murs.

Marsy (Arthur de), *Documents relatifs à des œuvres d'art conservées à Compiègne en 1792 et à des monuments et emblèmes détruits à cette époque*, Paris, H. Champion, 1878.

Bonnault (Xavier de), "Le logis abbatial de Saint-Corneille", *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t.15e, 1913, p. 133-151.

L'abbaye Saint-Corneille de Compiègne. Sa restauration, Compiègne, 1930. Textes d'Albert Caplain, dessins de Jean Desmarest.

Guerineau (Albert), "Souvenirs d'un sous-préfet de Compiègne", *Oise-Matin*, novembre 1959.

Muller (Henri), "Les Sépultures royales de l'abbaye de Saint-Corneille" et "La fin de l'abbaye Saint-Corneille", *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. 25e, 1960, p. 66-99.

Desmarest (Jean), "La place de l'Hôtel de ville à Compiègne", *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. 26e, 1979, p. 157-168 et trois plans h.t.

Callais (François), "Le patrimoine artistique compiégnais pendant la tourmente révolutionnaire", *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, t. 31e, 1989, p. 81-93.

Pons (André), "La manutention au cloître Saint-Corneille", *Signaux* (Sauvegarde de Compiègne), n° 31, 1990.

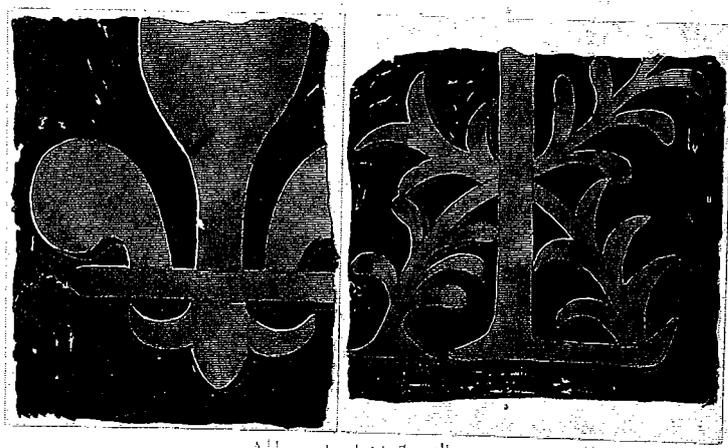
Réau (Louis), *Histoire du Vandalisme, Les monuments détruits de l'art français*, éd. augmentée, 1994, Bouquins, Robert Laffont, Paris.

Sibertin-Blanc Durand (Brigitte), "Le cloître Saint-Corneille" *Signaux* (Sauvegarde de Compiègne), n° 61, 2000.



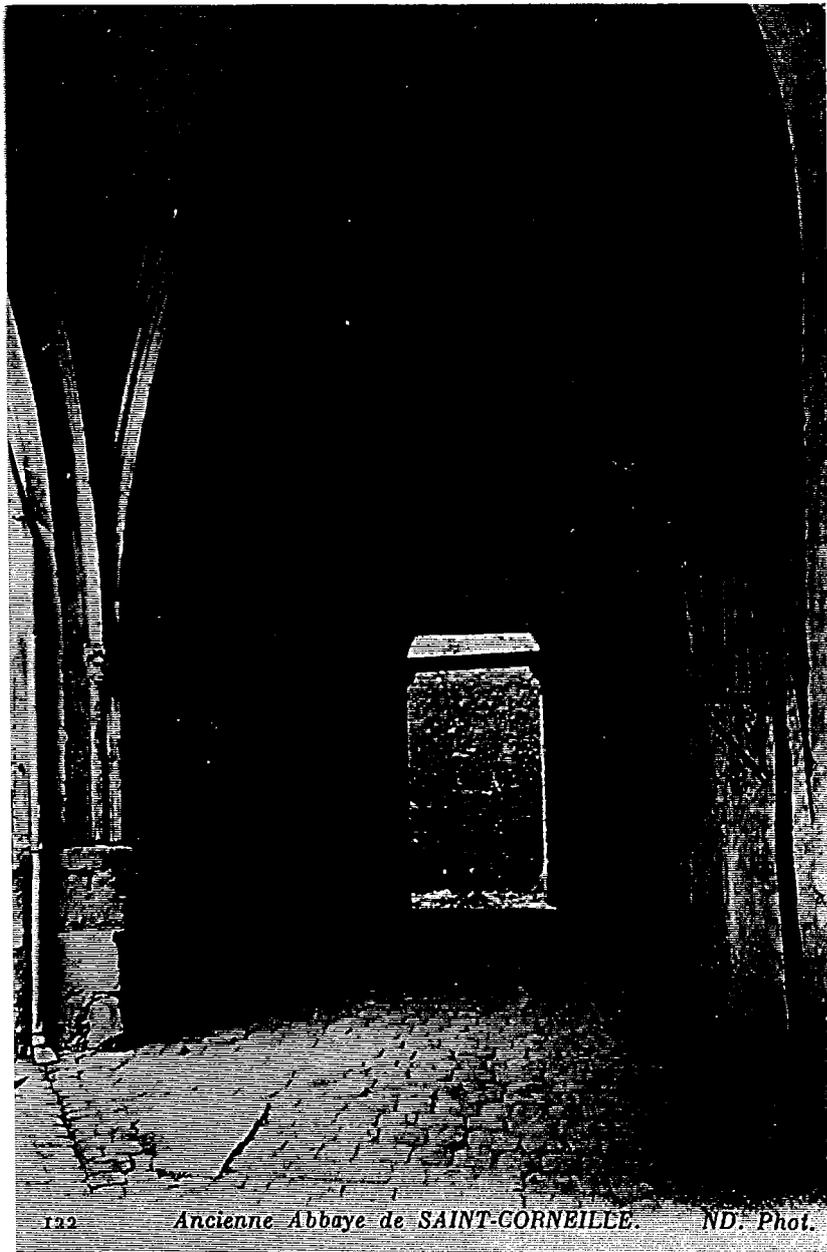
Charles Jean Forget (Paris, 1866 - première moitié du XX^e siècle). Ancien cloître Saint-Cornille. Eau-forte sur papier, entre 1920 et 1930. Musée Antoine Vivenel, don Roubien-Dumont (inv. 2001.07.03). Phot. Schryve, Compiègne.

Le graveur Forget travailla à Compiègne dans les années 1920 - 1930 et dessina plusieurs vues des plus anciens monuments de la ville avant les destructions de 1940.

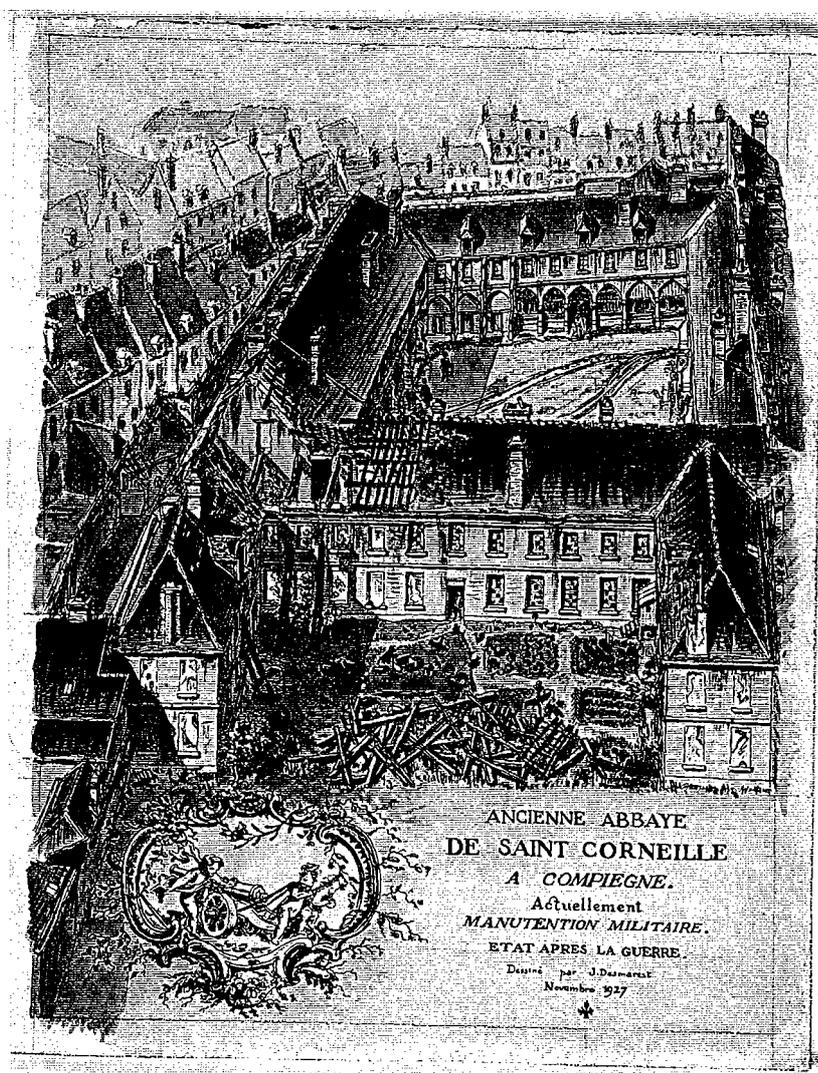


Abbaye de Saint-Cornille.

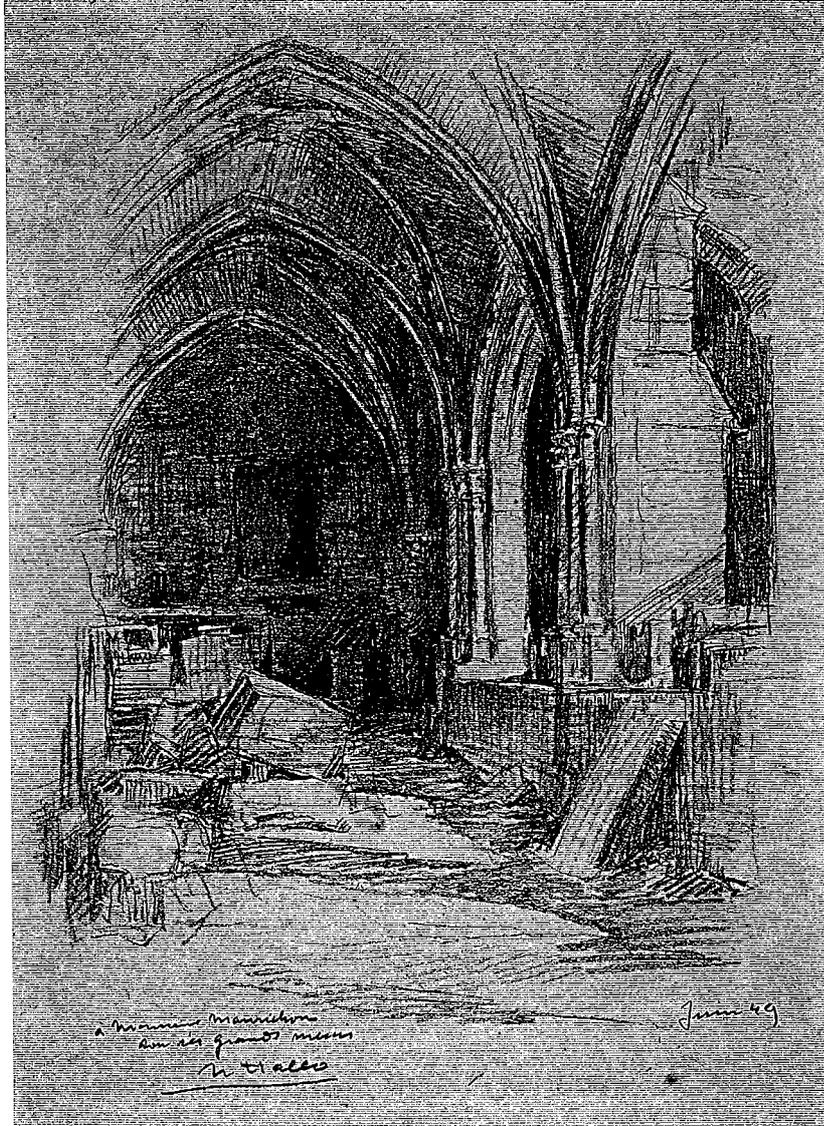
Fragments de peinture recueillis dans le cloître. Phot. Schryve, Compiègne. Dessins de vestiges de décor lors de travaux réalisés dans le cloître. Ces dessins prouvent que les principaux ornements architecturaux du cloître étaient peints.



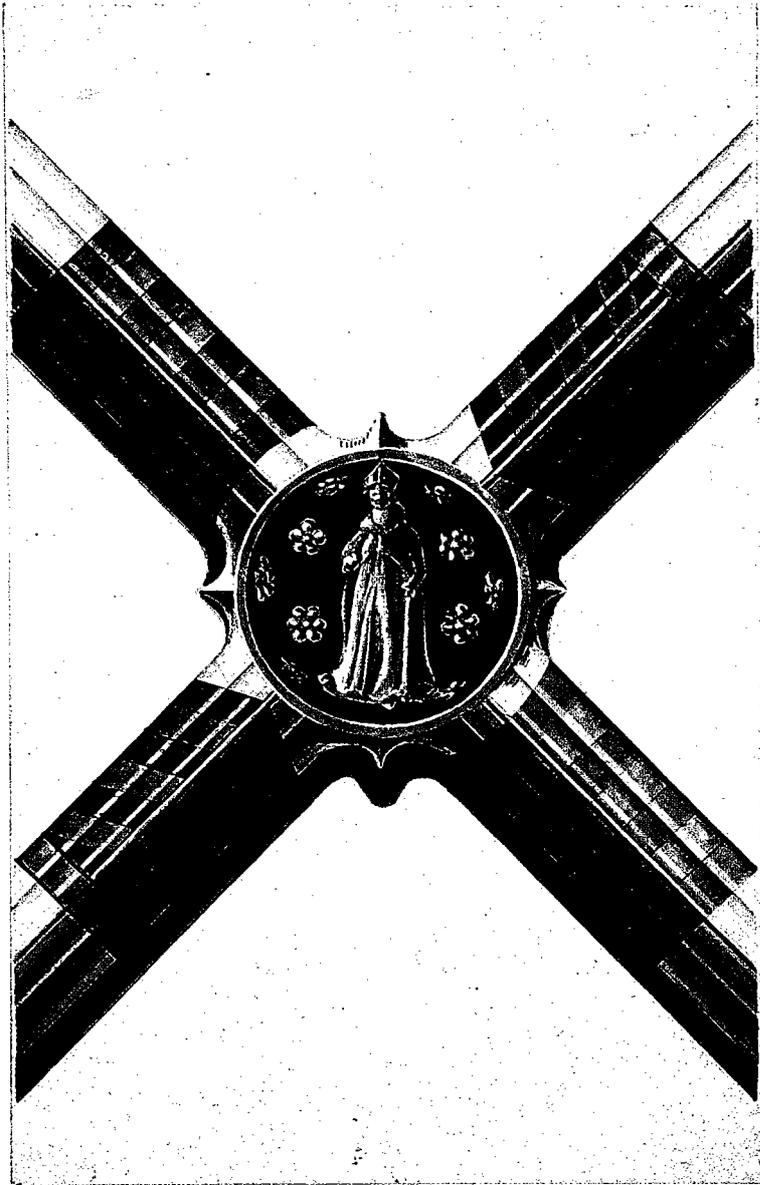
Vue d'une galerie du cloître de l'abbaye Saint-Corneille. Carte postale du début du siècle. Musée Antoine Vivenel. Phot. Schryve, Compiègne.



Jean Desmarest (? - 1990). L'abbaye Saint-Corneille. Dessin, novembre 1927. Musée Antoine Vivenel (inv. Let. 5921). Phot. Schryve, Compiègne.



Dégagement des galeries du cloître de l'abbaye Saint-Corneille avant sa restauration. Crayon, juin 1949. Bibliothèque Saint-Corneille, legs J. Mourichon, 1975. Phot. Schryve, Compiègne.



Clef de voûte des galeries entourant la cour du cloître. Aquarelles, XX^e siècle. Bibliothèque Saint-Corneille, legs J. Mourichon, 1975. Phot. Schryve, Compiègne. Dessins de vestiges de décor lors de travaux réalisés dans le cloître. Ces dessins prouvent que les principaux ornements architecturaux du cloître étaient peints.